

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL(AAO) N° DNCMP/.....<sup>63</sup>/F/2018  
POUR LA FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE NEUVE**

Date de publication : le <sup>05</sup>/<sub>3</sub>/2018

Date d'ouverture : le <sup>26</sup>/<sub>3</sub>/2018

**1. Objet**

L'Agence de Location du Matériel invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture d'une niveleuse neuve.

**2. Financement du marché**

Les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché de fourniture d'une niveleuse neuve seront effectués sur fonds propres de l'Agence de Location du Matériel ; Exercice Budgétaire 2018.

**3. Spécification du marché**

3.1 La passation du Marché sera conduite par l'Appel d'Offres national tel que défini dans la loi n°1/04 du 29 Janvier 2018 portant modification de la loi n°1/01/ du 04 Février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

3.2 La fourniture de la niveleuse neuve prévue dans le cadre de ce marché est en 1 seul lot.

3.3 L'ensemble des fournitures constitue **un lot unique** à livrer dans un délai maximum de 6 mois à compter de la réception de la lettre de commande. Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

**4. Condition de participation**

4.1. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes personnes physiques et morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans un cadre de groupement (consortium de soumissionnaires) et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

4.2. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 de la loi n°1/04 du 29 Janvier 2018 portant modification de la loi n°1/01/ du 04 Février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

**5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

5.1 Le dossier peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'Agence de Location du Matériel(A.L.M.) sis au Quartier Kabondo, Avenue HEHA(Derrière BGF siège) contre paiement d'un montant de 100.000 FBU dont le montant ( la 1ère moitié) de Cinquante mille (50.000 FBU) non remboursable à verser au compte n° 1101/001-04 ouvert à la B.R.B(sous compte de transit des recettes non fiscales) et un autre montant(la 2ème moitié) de Cinquante mille (50.000 FBU) non remboursable sera versée au compte n° 233 19-01-44 ouvert à l'IBB au nom de l'Agence de Location du Matériel. Le dossier d'appel d'offres peut également être consulté dans les locaux de l'A.L.M. au service des Approvisionnements.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

5.2 Toutes questions concernant le présent appel d'offres doivent être adressées par écrit à la Direction Générale de l'A.L.M sise à KABONDO ; Avenue HEHA, derrière la Banque de Gestion et de Financement (B.G.F siège); B.P 3421 Bujumbura II, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de dépôt des offres.

5.3. L'ALM répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'elle aura reçue au plus tard dans les 10 jours précédant la date limite de dépôt des offres. Une copie de la réponse de l'A.L.M. indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà acheté le Dossier d'Appel d'Offres.

## 6. Présentation de l'offre

6.1 Les soumissionnaires peuvent présenter leurs offres moyennant une garantie bancaire de Soumission de 12 000 000 FBU (Douze Millions Francs Burundais).

6.2 Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'A.L.M sis à KABONDO ; Avenue HEHA, derrière la Banque de Gestion et de Financement (B.G.F siège); B.P 3421 Bujumbura II au plus tard le... 26.../...03.../2018 à 10 heure 30 minutes. Elles porteront la mention suivante : « **Offre pour la fourniture d'une niveleuse du DAON°DNCMP/...../F/2018** », à **n'ouvrir qu'en séance publique du ...../..../2018 à 10heure 30 minutes**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table de matières.

## 7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le... 26.../...03.../2018 à 10 heures.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

## 9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant de la DNCMP et des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants au siège de l'A.L.M sis à KABONDO ; Avenue HEHA, derrière la Banque de Gestion et de Financement (B.G.F siège) le... 26.../...03.../2018 à 10 heure 30 minutes.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie est transmise à la DNCMP.

## 10. Délais d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours calendaires à compter de la date de remise des offres.

## 11. Garantie bancaire de soumission

Une garantie bancaire de soumission d'un montant de 12 000 000FBU est exigée.

## 12. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont d'ordre technique et financier :

Les éléments d'ordre technique sont :

1. Les preuves d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
2. L'acte d'engagement du soumissionnaire ;
3. Une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée suivant le modèle en annexe;
4. L'Attestation de non redevabilité aux Impôts et taxes délivrée par l'OBR en original, en cours de validité.
5. Le Certificat d'Immatriculation Fiscal(NIF) ;
6. L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S. en original;
7. Le soumissionnaire doit avoir un registre de Commerce (joindre le document y relatif en copie) ;
8. L'attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée ;
9. Le soumissionnaire doit avoir une adresse fixe connue ;
10. Les spécifications techniques selon le modèle en annexe ;
11. Autorisation du fabricant en originale ;
12. Prospectus en original.

Les éléments d'ordre financier sont :

1. L'acte de soumission suivant le modèle en annexe ;
2. Le bordereau des prix et quantités suivant le modèle en annexe ;
3. Le délai de livraison.
4. En cas de groupement les offres présentées par un groupement de plusieurs entreprises devront remplir les conditions suivantes:
  - 1°) chaque membre du groupement d'entreprises doit présenter les éléments 2,4,5,6,7,9 ci- haut cités ;
  - 2°) l'offre signée de manière à engager tous les membres du groupement ;
  - 3°) l'un des membres sera nommé responsable du groupement. Cette nomination sera attestée par le présentation d'une procuration signée par les signataires dûment habilités de chacun des membres du groupement ;
  - 4°) acte notarial du groupement.

## 13. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence est:

Direction Générale de l'Agence de Location du Matériel

Sis à KABONDO ; Avenue HEHA (derrière la Banque de Gestion et de Financement B.G.F siège);

B.P 3421 Bujumbura II

Tél : 22 24 27 76 ou 22 24 72 15 ou 22 24 72 16

Fax : 22 25 86 48

E-mail : almburundi@yahoo.fr

Fait à Bujumbura, le 26/2/2018

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'A.L.M.

Ing. NIYIZIGAMA Virgile

